

« Mobilisation pour la petite enfance et la parentalité »

- Contribution de l'AFEV -

L'Afev travaille dans 350 quartiers. Elle mène principalement une action d'accompagnement individuel auprès d'enfants et de jeunes en difficultés. Dans ce cadre elle intervient majoritairement au domicile des enfants et jeunes suivis, donc en lien étroit avec près de 6000 familles. En complémentarité à cette action, l'Afev développe, au travers du service civique et d'un projet de colocation étudiante solidaire, des actions plus collectives en lien direct avec les habitants des quartiers populaires.

1- Constat des évolutions de la situation des familles des quartiers populaires

Dans le cadre de nos actions nous avons pu constater un certain nombre d'évolutions notables sur la question de la parentalité, et par extension de la citoyenneté dans les quartiers populaires.

En premier lieu, nous avons relevé la dégradation de la situation sociale et économique de nombreuses familles, souvent en proie à des difficultés croisées et cumulatives. De ce point de vue, la précarisation de l'emploi, l'important développement de structures familiales monoparentales et le fort taux de chômage des jeunes sont trois éléments qui témoignent de la fragilisation de nombreuses familles.

En second lieu nous avons observé, dans certains quartiers, le délitement du lien social et la solidarité intra quartier, le désengagement des familles des structures de représentation et de participation et la disparition progressive d'associations locales chargées de l'animation et de la construction de dynamiques collectives.

L'individualisation des comportements sociaux, phénomène général, prend une dimension différente dans les quartiers populaires car elle se traduit souvent par un isolement accru des personnes et une désertion des champs collectifs d'action et de représentation des habitants alors même que ces familles sont en proie à de nombreuses difficultés auxquelles elles ont de plus en plus de mal à faire face seules.

Notre réponse institutionnelle classique articulée sur l'ouverture des lieux ressources, fondée sur une logique d'offre, ou sur l'intervention sociale spécialisée en contrepoint des défaillances éducatives, ne correspond plus pleinement à l'ensemble des besoins et des réalités sociales des familles des quartiers populaires.

Répondre à la question de l'évolution des politiques en matière de parentalité c'est à la fois prendre en compte cette individualisation des comportements sociaux et intégrer pleinement le fait que pour de nombreuses familles la question n'est pas de vouloir mais de pouvoir.

Dès lors, peut se dessiner une politique qui parte non plus des institutions mais des familles, et s'appuie sur la confiance qui leur est portée pour construire avec eux des parcours adaptés à leur réalité.

2- Les relations entre familles et école

L'évolution des politiques publiques en matière de parentalité peuvent trouver dans l'implication des familles autour des questions de scolarité un axe structurant.

Bien loin de certains préjugés sur le désintérêt des parents pour la scolarité de leur enfant, les parents des familles populaires en sont au contraire très soucieux. Si ces familles ont intériorisé l'importance de la réussite scolaire dans la trajectoire professionnelle de leurs enfants, elles sont également conscientes du fait que la réussite scolaire est en réalité une affaire de « fabrication familiale » (avec les inégalités qui en découlent).

Cette importance conférée à la scolarité se conjugue souvent avec l'inquiétude et le sentiment d'impuissance, entraînant un fort décalage entre l'intérêt des parents et le suivi concret de la scolarité. Symboliquement déqualifiés par l'école et n'en maîtrisant pas les codes, ou plus prosaïquement maîtrisant imparfaitement le français ou les savoirs de base, les parents ne se sentent pas légitimes dans le suivi éducatif de leur enfant et s'en remettent aux institutions.

Cette situation rend les familles plus vulnérables : les mauvaises notes, les annonces de redoublement ou de réorientation peuvent provoquer des tensions, voire des ruptures intrafamiliales. À titre d'exemple, le moment des devoirs à la maison est ressenti comme un moment difficile pour 59% des parents interrogés.

Entre intérêt et désarroi, il y a là matière à construire avec les parents, à partir de leur préoccupation centrale, la réussite de leur enfant, une politique propre à les conforter dans leur rôle éducatif.

D'autant que leur rôle est capital à plus d'un titre. Comme nous l'avons montré par le Baromètre du rapport à l'école des enfants des quartiers populaires, vie à l'école et vie à la maison sont très fortement corrélées. L'heure tardive du coucher, l'alimentation, l'usage de la télévision par exemple, sont des éléments qui rejaillissent sur le parcours scolaire.

La démarche entreprise par l'ANLCI autour des « Actions Educatives Familiales » est également très intéressante car elle démontre que l'entrée dans la scolarité des enfants est un outil important de mobilisation des parents vis-à-vis de leur maîtrise de la langue et des savoirs de bases.

Cette politique pourrait s'appuyer sur quatre axes :

- Renforcement significatif de la question du lien avec les familles dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarité ;
- Elargissement des missions des réseaux de réussite éducative aux questions de soutien à la parentalité ;
- Création de missions dans les établissements scolaires sur le lien famille-école (articulation avec les associations de parents d'élèves, temps d'échange, projet co-porté avec les familles,...). Ces missions pouvant être pris en charge par des jeunes en service civique ;
- Généralisation des « Actions Educatives Familiales » impulsées par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (dynamique déjà en cours avec le Ministère de l'Education nationale).

3- Parentalité et citoyenneté

La parentalité et la citoyenneté nous semblent deux éléments étroitement liés. La parentalité, au-delà de la légitimité naturelle des parents vis-à-vis de leur enfant, se confronte à une réalité factuelle fondée sur la capacité des parents à comprendre et à interagir dans la société dans laquelle l'enfant évolue.

Dans les quartiers où nous intervenons, le taux de chômage, la question du droit de vote, l'absence des habitants dans les processus de concertation sont de nature à réinterroger la citoyenneté de certaines familles.

Si c'est une question sociale, c'est avant tout une question de regard porté par les institutions sur les familles. En choisissant la relation de confiance, nous partons à l'Afev d'un regard positif, quelles que soient leurs difficultés ou les *a priori* que les partenaires de terrain peuvent avoir sur elles. Nous les considérons d'emblée comme « capables » et non comme « défaillantes ». Même si nous intervenons parce que des problèmes ont été identifiés chez les enfants, même si les bénévoles sont parfois confrontés à des situations très complexes, nous considérons que chaque parent mérite d'être considéré comme le premier éducateur de ses enfants, et qu'il en a en lui les capacités, quitte à l'accompagner pour qu'il en prenne conscience et les développe. De la sorte, les bénévoles et les volontaires de l'Afev agissent souvent comme des « révélateurs de légitimité et de compétences », pour des parents qui ne se considéraient pas comme capables.

Adopter cette posture bienveillante mais sans complaisance vis-à-vis des familles populaires, c'est ouvrir la possibilité d'un processus d'empowerment. Nous entendons à travers ça, la mise en œuvre d'un processus de construction ou de renforcement du pouvoir d'action de chaque personne. Or poser comme finalité d'une intervention sociale « l'empowerment » plutôt que « l'assistance » change radicalement la posture du professionnel, et les effets attendus.

C'est en ce sens que nous appelons à changer de paradigme des politiques publiques en direction des familles. Nous appelons de nos vœux la mise en œuvre de politiques dont la finalité soit le renforcement du pouvoir des familles populaires.

C'est pourquoi nous avons amorcé au sein de l'Afev une « démarche famille empowerment » fondée sur trois finalités :

- Reconnecter les familles à la Cité,
- Accompagner individuellement les parents,
- Permettre la création des collectifs d'habitants et le développement de la participation dans la Cité.

Ces axes pourraient constituer les orientations d'une politique à destination des familles.

4- Quelles perspectives pour l'action ?

Les préconisations faites ici relèvent plus du constat général que de la proposition concrète. Ce parti-pris tient à une conviction : les actions que nous pourrions développer localement ne se pérenniseront pas ou n'auront pas l'efficacité nécessaire, si elles ne s'appuient pas consciemment sur une nouvelle ambition politique pour les familles des quartiers populaires.

Les acteurs de terrain que nous sommes ont besoin de trouver sens dans une ambition partagée pour une parentalité qui passe par la reconnaissance et la légitimation des familles des quartiers populaires.

Nous sommes bien sûr à votre entière disposition pour entrer dans le détail des actions que nous menons au quotidien et qui pourront faire l'objet d'une généralisation ou d'une reproduction.

